

tions plus étroites avec les pays du Pacifique et de jouer un rôle plus actif dans l'organisation interaméricaine; dans d'autres cas, ils exposent des idées que le public est invité à discuter.

LE DOCUMENT GÉNÉRAL

La recherche des buts et des intérêts du Canada, dans leur dimension extérieure, constitue le thème central du document de portée générale. Il faut envisager ces buts et intérêts en fonction des réalités que le Canada doit affronter dans notre monde contemporain. Au tout premier rang figurent la puissance et l'influence prépondérantes des États-Unis. L'ambivalence des relations du Canada avec les États-Unis avec leurs avantages et leurs inconvénients, transpire à travers tout le document de portée générale, et elle reparaît souvent dans les documents consacrés aux secteurs particuliers. L'avenir probable des relations et des conflits de puissance au cours des années 70, décrit au chapitre IV, permet de croire que les États-Unis continueront de jouer un rôle dominant parmi les pays occidentaux et que la stabilité relative des vingt dernières années se maintiendra, puisque les États-Unis et l'Union soviétique semblent tous deux convaincus de la nécessité d'éviter une guerre nucléaire. Conformément à cet énoncé général, le document expose à grands traits les changements dynamiques qui s'opèrent dans les relations de puissance au sein des deux blocs et entre ces blocs, et les effets perturbateurs de la montée éventuelle de la Chine au rang de grande puissance. On y étudie aussi les effets prolongés de conflits comme ceux du Moyen-Orient et de l'Indochine, ainsi que la maturation du sens de l'unité et de l'identité en Amérique latine et dans de nombreux pays du Pacifique.

Les transformations rapides du monde contemporain, la complexité des relations internationales et le contexte multiforme où il faut exercer la politique extérieure ont nécessité un examen approfondi des principes et une révision méthodique des orientations dans le cadre d'une conception globale. Ce cadre s'est précisé à mesure que l'étude progressait. En résumé, le Gouvernement a conclu que les buts et les intérêts nationaux se ramènent à six grands thèmes politiques: favoriser l'essor économique; sauvegarder la souveraineté et l'indépendance; travailler à la paix et à la sécurité; promouvoir la justice sociale; améliorer la qualité de la vie; assurer un environnement naturel harmonieux.

Examinant les principaux buts nationaux en fonction de ces thèmes politiques, le Gouvernement a décidé que la politique extérieure des années 1970 doit s'appuyer sur un ordre qui assure une priorité relativement élevée à l'essor économique, à la justice sociale et à la qualité de la vie. Cela ne signifie pas qu'on doive ou qu'on puisse négliger les autres thèmes. Il s'agit de priorités. Des événements internationaux ou nationaux pourraient nécessiter des remaniements urgents et radicaux de ces priorités.

Le document fait état de la décision gouvernementale de réorganiser la représentation du Canada à l'étranger, en fonction des circonstances nouvelles des années 1970, afin d'adapter cette représentation plus efficacement aux buts et aux intérêts du Canada.

En lisant ce document, les Canadiens se demanderont quel genre de Canada et de monde ils souhaitent. Ils réfléchiront sur ces questions parce que la politique extérieure de leur pays doit en définitive dépendre du genre de pays qu'est ou que devrait devenir à leurs yeux le Canada au cours de la prochaine décennie.

LE PACIFIQUE

Le Gouvernement a annoncé, dès le début de cette révision politique, son intention d'élargir le champ de ses intérêts et activités dans le Pacifique. Le document portant sur la région du Pacifique examine longuement les moyens d'y parvenir réellement. Il note des mesures déjà prises par le Gouvernement, telle l'ouverture des négociations avec Pékin, et il trace les grandes lignes du projet d'intensifier à l'avenir l'aide au développement.

Les perspectives d'expansion des relations commerciales retiennent beaucoup l'attention. La région du Pacifique est, dans l'ordre d'importance, le troisième débouché et le troisième fournisseur du Canada. En raison de ses possibilités vastes et variées cette région offre de grands défis et d'excellentes occasions de croissance pour le commerce et les investissements. L'Ouest canadien jouit d'une situation privilégiée dans ces échanges économiques. Parmi les 54 produits de base canadiens qui se vendent au Japon, par exemple, il n'y en a pas moins de 48 qui proviennent de l'Ouest du Canada.

AMÉRIQUE LATINE

Le Gouvernement a fait connaître son intention de veiller à ce que le Canada assume pleinement ses responsabilités en tant que pays de l'hémisphère occidental et de l'Amérique. Le document passe en revue les moyens de jouer ce rôle. Il décrit le choix du Gouvernement de mettre en oeuvre un ensemble de programmes coordonnés destinés à renforcer systématiquement les liens de notre pays avec les pays de l'Amérique latine tout en lui permettant de jouer un rôle plus important dans le système interaméricain, mais sans devenir encore membre à part entière de l'Organisation des États américains. Le chapitre IV contient la description d'une série de programmes destinés à renforcer les liens du Canada avec les pays d'Amérique latine sur le plan bilatéral. Ces programmes comprennent l'accroissement de l'assistance au développement, la stimulation du commerce et des investissements et l'élargissement des échanges sur les plans technique, scientifique et éducatif. Au chapitre III sont étudiées les relations du Canada avec l'Organisation des États américains.